



Programme



- des Nations Unies pour l'environnement

Distr.
RESTREINTE

UNEP/WG.104/4
12 septembre 1984

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

Réunion sur les apports des programmes
méditerranéens bilatéraux et multilatéraux
aux objectifs du Plan d'action pour la Méditerranée

Bruxelles, 23 - 26 octobre 1984

FICHES TECHNIQUES DE PROPOSITIONS DE PROJETS

Introduction

1. Le présent document a été établi pour servir de base aux délibérations sur le point 7(b) de l'ordre du jour.

Il présente des propositions de projet qui ont été élaborées dans le cadre du Plan d'action mais dont le financement dépasse les possibilités du Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée.

2. Par définition, un plan d'action a pour objet d'encourager les gouvernements et les organisations internationales à prendre certaines mesures et à rendre possibles les mesures ainsi décidées. Les textes juridiques, les mécanismes de coordination, les activités de surveillance et de recherche, et le travail de formation du personnel ne contribuent efficacement à résoudre les graves problèmes de la pollution marine et de la dégradation des côtes que si des instruments appropriés sont mis à la disposition des intéressés, souvent sous la forme d'équipements.
3. Le secrétariat considère que les projets figurant dans le présent document sont particulièrement intéressants à cet égard du fait qu'ils ont été mis au point, dans le cadre du Plan d'action, en étroite consultation avec les experts et les autorités des Etats côtiers de la Méditerranée.

Il convient de noter que, pour la plupart des projets, il existe au secrétariat une documentation plus détaillée, parfois très complète. Les propositions sont présentées selon le schéma adopté par le PNUE pour l'assistance technique que fournit son centre d'échange d'informations.

4. Dans plusieurs cas, les dépenses encourues par le PNUE et d'autres organismes des Nations Unies au titre des activités de préinvestissement représentent des sommes considérables. Si les projets envisagés n'obtiennent pas l'appui financier de donateurs bilatéraux ou multilatéraux, l'élaboration de projets analogues s'en trouvera à l'avenir sérieusement compromise.

5. Il convient de répéter qu'en présentant ces projets, le secrétariat ne cherche pas à obtenir des engagements financiers de la part des participants à la présente réunion, mais simplement à provoquer des commentaires sur le type et la nature de ces projets et à s'informer des mesures qu'il devra prendre pour leur donner suite.

Recommandations

6. La Réunion est donc invitée à:

- (i) prendre note des projets élaborés dans le cadre du Plan d'action pour la Méditerranée;
- (ii) demander au secrétariat d'examiner plus avant la question du financement de ces projets dans le cadre de programmes bilatéraux et multilatéraux appropriés;
- (iii) prendre acte de toute intention exprimée par des participants d'examiner avec le secrétariat la possibilité de financer, totalement ou en partie, tel ou tel des projets proposés dans le présent document.

SECTION 1

1.1 Titre du projet: ASSISTANCE AUX CENTRES NATIONAUX DE RECHERCHE MARINE

1.2 Numéro de la proposition de projet: N.D.

1.3 Domaine: Assistance aux laboratoires Point 2 du questionnaire

1.4 Portée géographique: Région méditerranéenne

1.5 Exécution: PNUE et diverses institutions (FAO, OMS, UNESCO, COI, OMM, AIEA) conjointement

1.6 Durée du projet: 6 ans

Début: Janvier 1985

Fin: Décembre 1990

1.7 Coût total du projet: 3 000 000 dollars EU

Contribution du gouvernement: -

Fonds demandés 3 000 000 dollars EU

1.8 Ventilation des dépenses:

Personnel: -

Formation: -

Matériel: 3 000 000 dollars EU

Divers: -

SECTION 2

2.1 Objectifs:

Fournir aux instituts nationaux participant au programme MED POL de nouveaux instruments d'analyse pour la surveillance des polluants dans les estuaires et les zones côtières.

2.2 Autorisation:

Parties contractantes à la Convention de Barcelone.

SECTION 3

3.1 Indications générales

Au cours de la phase I du programme MED POL, le PNUE et les organisations coopérantes (FAO, OMS, COI) ont mis à exécution un important programme d'assistance en vue de procurer aux centres nationaux de recherche du gros matériel d'analyse. Une bonne partie du matériel fourni est maintenant vétuste ou en très mauvais état; en outre, on a désigné de nouveaux centres pour participer au programme de surveillance continue du MED POL.

3.2 Activités:

- Evaluer les besoins actuels et futurs en matériel de quelque 100 laboratoires de recherche.
- Acheter le matériel nécessaire.

3.3 Plan de travail:

- Evaluation de besoins: janvier - décembre 1985.
- Achat du matériel: janvier 1986 - décembre 1990.

3.4 Produits:

Programmes nationaux viables de surveillance de la pollution dans les estuaires et les zones côtières.

3.5 Utilisation des produits:

Exécution du programme à long terme de surveillance continue et de recherche de la pollution dans la mer Méditerranée (MED POL - PHASE II).

- 1.1 Titre du projet: FINANCEMENT DE STATIONS PORTUAIRES
DE DEBALLASTAGE
-
- 1.2 Numéro de la proposition de projet: N.D.
- 1.3 Domaine: Point 4 du questionnaire
- 1.4 Portée géographique: Région méditerranéenne
- 1.5 Exécution: PNUE et OMI conjointement

On trouvera dans le document
UNEP/WG.104/4/Add.1 une proposition
présentée conjointement par l'OMI
et le PNUE

SECTION 1

1.1 Titre du projet: MODELISATION HYDRODYNAMIQUE DE LA MEDITERRANEE OCCIDENTALE

1.2 Numéro de la proposition de projet: N.D.

1.3 Domaine: Programme MED POL
Point 6 du questionnaire

1.4 Portée géographique: Méditerranée occidentale entre l'Espagne, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, l'Italie le Monaco et la France

1.5 Exécution: Centre d'études techniques de l'équipement méditerranéen (CETE)

1.6 Durée du projet: 4 ans

1.7 Coût total du projet: 12 960 000 FF (1 524 000 dollars EU)

Contribution du gouvernement: A déterminer

Fonds demandés: Suivant la contribution du gouvernement

	FF
- Equipe de recherche: (onze chercheurs)	8 000 000
- Formation	-
- Matériel	160 000
- Divers:	
Frais d'ordinateur et de déplacement	2 000 000
Modèles physiques	2 800 000

Total 12 960 000

soit (au taux de change de 8,5) 1 524 000 dollars EU
=====

SECTION 2

2.1 Objectifs:

- Elaboration d'un modèle physique à deux couches, à l'échelle de 1/150000 (L) et 1/2000 (H), aboutissant à la construction d'un modèle mathématique de la Méditerranée occidentale.

SECTION 3

3.1 Généralités:

- La Méditerranée a fait l'objet de nombreux travaux sur des modèles régionaux. Les échanges hydrodynamiques et les phénomènes tourbillonnaires influent sur le transport des polluants; leur connaissance est nécessaire pour l'établissement de plans d'intervention pour combattre la pollution résultant de déversements accidentels d'hydrocarbures.

3.2 Activités:

Réalisation d'un modèle physique général représentant schématiquement les côtes, les îles principales et les fonds de la Méditerranée jusqu'à 1000 m.

Réalisation de modèles régionaux pour l'étude du détroit de Gibraltar, de la côte algérienne, du canal de Sicile, des courants de la mer Tyrrhénienne, du tourbillon cyclonique du bassin liguro-provençal, du courant liguro-provençal et du golfe du Lion.

Les modèles seraient construits sur la plaque tournante de l'Institut de mécanique (section ondes et marées) de l'Université de Grenoble.

3.3 Plan de travail: (à déterminer)

3.4 Produit:

Modèle mathématique de la Méditerranée occidentale

3.5 Utilisation du produit:

Ce modèle devrait permettre à l'avenir de mieux comprendre la circulation des eaux à grande et moyenne échelle en Méditerranée, et faciliter le rassemblement de données et la réalisation d'études connexes, par exemple sur les sédiments.

SECTION 1

1.1	Titre du projet:	DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES DANS LE DOMAINE DE L'AQUICULTURE
1.2	Numéro de proposition de projet:	N.D.
1.3	Domaine:	Secteur prioritaire: aquiculture Point 12 du questionnaire
1.4	Portée géographique:	Zone de la mer Méditerranée
1.5	Exécution:	CAR/PAP en collaboration avec MEDRAP (FAO)
1.6	Durée du projet:	3 ans
1.7	Coût total du projet:	560 000 dollars EU
	Contribution du gouvernement:	N.D.
	Fonds demandés:	560 000 dollars EU
1.8	Ventilation des dépenses (en dollars EU):	
	Personnel	160 000
	Formation	260 000
	Matériel	-
	Divers	
	- Sous-contrats pour les études de cas	125 000
	- Divers	15 000
		<hr/> 560 000

SECTION 2

2.1 Objectifs:

Les objectifs généraux de la présente proposition de projet sont les suivants:

- a) Promouvoir la coopération, la communication et l'échange de renseignements dans le domaine de l'aquiculture entre tous les pays méditerranéens.
- b) Resserer les liens entre les divers organes du Plan d'action pour la Méditerranée en ce qui concerne l'aquiculture.
- c) Compléter les activités du MEDRAP et établir les bases d'une coopération régionale permanente dans ce domaine à l'avenir.

2.2 Autorisation:

1. Lors de leurs réunion extraordinaire tenue à Athènes du 10 au 13 avril 1984, les Parties contractantes à la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution et aux protocoles y relatifs "ont reconnu et apprécié l'appui apporté par le PNUD et la FAO pour la mise en place du projet d'aquiculture (MEDRAP) et ont recommandé au CAR/PAP de fournir aux structures focales du PAP tous les renseignements disponibles sur le développement de cette activité de manière à permettre une participation plus large des pays méditerranéens. (UNEP/IG.49/5).

SECTION 3

3.1 Généralités:

1. L'aquiculture revêt une importance particulière en Méditerranée du fait que les possibilités d'accroître les captures de poissons sont très limitées et que la demande de produits halieutiques dans la région est élevée et continue de croître. L'on sait que les eaux de cette mer sont relativement peu productives par rapport à d'autres régions du monde. Pourtant, les zones côtières, et surtout les lagunes d'eau saumâtre, sont riches en éléments nutritifs. Selon une étude de la FAO, plus d'un million d'hectares pourraient être affectés avec profit à l'aquiculture sur le littoral de la Méditerranée. En fait, l'aquiculture est pratiquée, sous une forme ou sous une autre dans presque tous les pays méditerranéens.
2. Donnant suite à la recommandation susmentionnée, le Coordonnateur du PAM a organisé une réunion de deux jours au siège de l'Unité de coordination du Plan (12 et 13 juillet) pour examiner les modalités éventuelles d'une coopération entre le CAR/PAP et le MEDRAP. Le Directeur du CAR/PAP, le Coordonnateur du MEDRAP et des membres du personnel de l'Unité de coordination ont participé à cette réunion.

Seuls les pays pour lesquels le PNUD a établi un chiffre indicatif de planification (CIP) peuvent figurer dans les descriptifs de projet du PNUD. Dans le cas présent, ces pays sont l'Algérie, Chypre, l'Egypte, la Grèce, la Libye, Malte, le Maroc, la Syrie, la Tunisie, la Turquie et la Yougoslavie. Dans le cadre du projet, ces pays obtiennent le concours de consultants, qui ont pour mission de les aider à définir et exécuter des projets pilotes d'aquiculture. Une grande partie du budget va à la formation du personnel, et une faible partie à l'achat de matériel.

3. D'autres pays (comme la France, l'Italie et l'Espagne) qui ne figurent pas dans le document sont considérés comme participants éventuels aux projets, en ce sens qu'ils peuvent organiser des stages de formation et fournir une aide technique aux pays méditerranéens qui en ont besoin.
4. La phase principale du MEDRAP a commencé le 1er janvier 1984 et doit se prolonger jusqu'au milieu du 1986. Le budget total prévu pour cette période représente 940 000 dollars EU.
5. Compte tenu des activités actuelles du MEDRAP et du fait que le développement de l'aquiculture en harmonie avec l'environnement est reconnu comme activité du PAP, les participants ont admis qu'une coopération mutuelle avec le MEDRAP était nécessaire et justifiée.
6. Les activités communes pourraient avoir trait à:
 - a) l'échange d'informations, de connaissances et de données d'expérience entre toutes les parties intéressées;
 - b) l'élargissement des activités à l'ensemble de la région;
 - c) le renforcement des relations entre toutes les institutions compétentes qui travaillent dans le domaine de l'aquiculture, surtout celles qui s'occupent des aspects écologiques de la question.

3.2 Activités prévues pour la période 1985-1987:

- a) Organiser un atelier pour examiner les pratiques actuelles en matière de planification de l'aquiculture et pour élaborer des critères et des directives propres à assurer un développement de l'aquiculture qui soit en harmonie avec le milieu.
- b) Etudier les effets des activités aquicoles sur l'environnement. Cette activité comprend trois stades:
 - (i) Mission dans divers pays pour évaluer des études de cas spécifiques et offrir des directives pour la surveillance des zones d'aquiculture;
 - (ii) Surveillance, dans le cadre du programme MED POL, des zones spécifiquement étudiées;
 - (iii) Organisation d'un atelier pour étudier les résultats des activités qui précèdent et formuler des recommandations;

- c) Organisation, à l'intention de tous les pays méditerranéens de séminaires techniques destinés à compléter les stages de formation du MEDRAP;
- d) Revoir les répertoires d'instituts et d'experts de la zone méditerranéenne qui s'occupent d'aquiculture;
- e) Revoir les méthodes utilisées pour l'évaluation du potentiel de l'aquiculture dans la région (en faisant appel à des consultants);
- f) Evaluer le potentiel de production aquicole dans chaque pays en utilisant les méthodes mentionnées dans l'alinéa qui précède. (Activités nationales menées avec l'aide des consultants).

3.3 Plan de travail:

A établir en collaboration avec l'organisation chargée d'exécuter le projet.

3.4 Produits:

- a) Document sur les critères et les méthodes à utiliser pour l'établissement de plans nationaux dans le secteur de l'aquiculture et propositions relatives à la coopération future au niveau régional;
- b) (i) Directives pour la surveillance de zones potentielles d'aquiculture et de zones faisant spécifiquement l'objet d'études;
(ii) Rapports sur les études spécifiques réalisées et sur les résultats des activités de surveillance;
(iii) Document destiné à l'atelier envisagé et portant sur l'évaluation des résultats des activités de surveillance; recommandations concernant les activités futures;
- c) Document technique sur divers aspects de l'aquiculture et de l'environnement;
- d) Répertoires;
- e) Document sur les méthodes d'évaluation de la capacité potentielle de production de certaines zones d'aquiculture;
- f) Réévaluation de la capacité potentielle de production;
- g) Amélioration des capacités des institutions nationales dans le domaine des études aquicoles.

3.5 Utilisation des produits:

Identification de sites pouvant convenir au développement de l'aquiculture, en vue de leur financement local, de l'octroi d'aide étrangère ou de l'organisation d'entreprises en association.

SECTION 1

1.1	Titre du projet:	RESEAUX MEDITERRANEENS DE COOPERATION DANS LE DOMAINE DES SOURCES RENEUVELABLES D'ENERGIE
1.2	Numéro de proposition de projet:	N.D.
1.3	Domaine:	Action prioritaire: Sources renouvelables d'énergie Point 15 du questionnaire
1.4	Portée géographique:	Etats côtiers de la Méditerranée
1.5	Exécution;	A déterminer
1.6	Durée du projet:	40 mois
1.7	Coût total du projet:	N.D.
	Contribution du gouvernement:	A négocier
	Fonds demandés:	5 935 000 dollars EU (prévision de 1980)
	Personnel:	
	268 m/t de cadres)	
	280 m/t de personnel d'appui)	3 150 000 dollars EU
	Formation	
	200 m/t de formation en cours d'emploi instruction dans le domaine des installations 8 ateliers réunissant chacun 25 participants	1 120 000 dollars EU
	Matériel	
	Convertisseurs d'énergie éolienne	430 000 dollars EU
	Générateurs photovoltaïques	845 000 dollars EU
	Usine de dessalement par osmose inverse utilisant l'énergie éolienne	276 000 dollars EU
		<hr/>
		1 551 000 dollars EU
	Divers	114 000 dollars EU
		<hr/>
	Total:	5 935 000 dollars EU

SECTION 2

2.1 Objectifs:

Le projet portera essentiellement sur les activités suivantes: études techniques strictement orientées vers l'application pratique et essais sur le terrain de quelques procédés techniques spécialement retenus; formation pratique et transfert de compétences techniques dans le domaine de l'établissement et de la diffusion de données techniques et économiques; étude des effets et incidences de systèmes fonctionnant dans des conditions correspondant à des objectifs réels.

2.2 Autorisation:

Décision prise par les Parties contractantes d'inscrire les sources renouvelables d'énergie au programme d'actions prioritaires et donné ultérieurement pour la mise en oeuvre de ce projet sous les auspices du PNUE.

SECTION 3

3.1 Généralités:

Le PNUD, au titre du projet RER/79/020 - RAB/79/021 a financé un projet d'assistance préparatoire qui a été exécuté par le bureau d'études techniques Beller Consult GMBH de Fribourg (République fédérale d'Allemagne). Le projet a été élaboré en étroite consultation avec des experts d'Etats côtiers méditerranéens après une enquête qui a permis d'identifier plus de 40 universités et plus de 30 centres de recherche s'intéressant activement, dans les pays méditerranéens et les Etats arabes, au développement de techniques dans le secteur des sources d'énergie renouvelable.

3.2 Activités:

Il est envisagé d'installer dans des sites appropriés d'Etats côtiers intéressés les systèmes suivants:

A. Convertisseurs d'énergie éolienne:

- (i) une unité pour le pompage d'eau de puits peu profonds avec vents d'une vitesse moyenne de 3-4 m/s; transmission mécanique directe du rotor à la pompe;
- (ii) une unité pour le pompage d'eau de puits profonds, avec sur les lieux un vent d'une vitesse moyenne de 4-6 m/s; transmission d'énergie du rotor à la pompe par électricité; approvisionnement en électricité aussi pour les besoins domestiques ruraux et des besoins publics d'importance réduite;
- (iii) une unité pour la génération d'électricité à des fins domestiques rurales et pour des besoins publics d'importance réduite;

- (iv) les possibilités de combinaison du pompage d'eau par énergie éolienne avec des serres et des installations d'arrosage ou avec la conservation d'eau pompée dans des réservoirs équipés d'installations hydro-électriques devraient être minutieusement étudiées durant le choix du site.

Utilisations:

utilisation domestique habituelle de l'eau et des installations d'électricité dans les zones rurales:

Eau: boisson, cuisson, lavage, élevage, horticulture de taille réduite et installations d'arrosage

Electricité: éclairage, réfrigérateurs, communication, moulage de grains, traitement de récoltes, outils d'artisanat et de travail familial.

B. Générateurs photovoltaïques

- (i) deux unités pour l'approvisionnement en énergie destiné au pompage d'eau de puits et pour des utilisations domestiques rurales et des besoins publics d'importance réduite;
- (ii) en même temps que la sélection du site, il faudra étudier minutieusement les possibilités de combinaison du pompage d'eau avec des serres et des installation d'arrosage;
- (iii) une unité pour la génération d'électricité à des fins domestiques rurales et pour des besoins publics d'importance réduite.

Utilisations:

Utilisation domestique habituelle de l'eau et des installations d'électricité dans les zones rurales:

Eau: boisson, cuisson, lavage, élevage, horticulture de taille réduite et installations d'arrosage

Electricité: éclairage, réfrigérateurs, communication, moulage de grains, traitement de récoltes, outils d'artisanat et de travail familial.

C. Installation de dessalement

Dessalement d'eau saumâtre d'une salinité = 10 000 ppm pour la production d'eau potable satisfaisant aux normes OMS relatives à la salinité

Utilisations:

Utilisations domestiques habituelles de l'eau dans les régions rurales pour la boisson, la cuisson, le lavage

Rassemblement, traitement et évaluation des résultats des essais.

Interprétation des résultats des essais et conclusions quant à la viabilité économique et financière des systèmes.

Quatre ateliers et quatre séminaires de formation.

Echange d'informations.

3.3 Plan de travail:

A déterminer avec l'organisation chargée de l'exécution

3.4 Produit:

Production de données pratiques sur les aspects techniques, financiers et économiques des systèmes mis à l'essai. On s'attachera spécialement à développer la transmission des informations entre les pays de la région et entre les institutions des pays participants.

3.5 Utilisation des produits:

Les renseignements seront établis surtout à l'intention d'utilisateurs tels que les bureaux d'études, les opérateurs ainsi que les ingénieurs qui ont à choisir les systèmes et leurs éléments, et à les acheter ou à les construire.

SECTION 1

1.1 Titre du projet:

PROTECTION DES MAMMIFERES MARINS DE
LA MEDITERRANEE

Le Protocole relatif aux aires spécialement protégées, adopté à Genève en avril 1982, a pour objet en particulier de sauvegarder "la diversité génétique des espèces ainsi que des niveaux satisfaisants pour leur population, leurs zones de leur production et leurs habitats" (article 3). Le phoque méditerranéen de l'espèce moine (Monachus) est classé parmi les espèces menacées d'extinction énumérées dans la liste établie par l'UICN et figure aussi dans le Plan mondial d'action PNUE/FAO/UICN pour la conservation, la gestion et l'utilisation des mammifères marins.

Le Conseil d'administration du PNUE, par sa décision 12/12 du 28 mai 1984, a approuvé le Plan mondial d'action et a demandé au Directeur exécutif de communiquer aux donateurs éventuels des résumés analytiques des divers projets et d'étudier la possibilité, dans le cas de projets intéressant plus spécialement une région donnée, d'adopter une approche régionale pour leur financement, en consultation avec les pays intéressés.

On trouvera ci-après trois propositions de recherche présentées sous leur forme originale.

Plan mondial d'action PNUE/FAO/UICN en faveur des mammifères marins

Phoques 8

RESUME ANALYTIQUE DE PROPOSITION DE RECHERCHE

Titre: Banque mondiale de données biologiques relatives aux pinnipèdes

Projet présenté par: M. K. Ronald, professeur à l'Université de Guelph (Canada)

Domaine scientifique: Tous les domaines de recherche sur les phoques; information

Objectifs/justification: Bien qu'il y ait d'assez nombreux échanges de renseignements entre les chercheurs spécialistes des phoques à l'échelle mondiale, il n'existe aucun système central d'accès facile qui permette de déterminer les données qui sont disponibles dans les divers domaines. La présente proposition a pour objet la création d'un système qui fournirait à tous les chercheurs, administrateurs de ressources et autres parties intéressées (par exemple les organisations non gouvernementales) les données de base nécessaires à une analyse et à des comparaisons scientifiques approfondies sur toutes les espèces de pinnipèdes. Les avantages qu'une banque centrale de données offrirait aux spécialistes des phoques sont évidents. La possibilité d'une meilleure gestion en général et une diminution éventuelle du nombre de phoques capturés pour servir de spécimens scientifiques sont deux avantages qui intéressent particulièrement le PNUE.

Espèces: Toutes les espèces de pinnipèdes

Activités: Compilation des données existantes sur les pinnipèdes, références biographiques, etc., et mise de ces éléments en mémoire d'ordinateur pour créer une base de données informatisées en liaison directe et la reproduction directe des enregistrements permanents.

Lieu: Université de Guelph (Canada)

Durée: La recherche des données informatisées devrait être possible au bout de deux ans. Des mises à jour ultérieures seraient nécessaires.

Personnel: Coordonnateur (à temps partiel), bibliographe, services de secrétariat (à temps partiel), assistant spécialiste des ordinateurs (à temps partiel)

Coût: 140 000 dollars EU pour la première année, 130 000 pour la deuxième année.
Coût total pour les deux années: 270 000 dollars EU

Plan mondial d'action PNUE/FAO/UICN en faveur des mammifères marins

Phoques 10

RESUME ANALYTIQUE DE PROPOSITION DE RECHERCHE

Titre: Comportement des phoques de l'espèce moine au Cap Blanc

Projet présenté par: Communiqué par le Comité pour les mammifères marins de la Commission internationale pour l'exploitation de la mer (CIEM), mais ne représentant les vues officielles ni du Comité ni de la CIEM

Domaine : Comportement; protection d'une espèce rare

Objectifs/justification: La population actuelle de cette espèce méditerranéenne de phoques est presque certainement inférieure à 1000 individus et semble en diminution. Pour lui assurer la protection voulue, il faudra en connaître le comportement social et sexuel, les mouvements quotidiens et saisonniers et le cycle de reproduction des femelles.

Espèce: Moine - phoque méditerranéen (Monachus monachus)

Activités: Observations sur le terrain, intervention minimale

Lieu: Cap Blanc (Mauritanie)

Durée: 2 ans

Personnel: Un consultant et un assistant (150 jours)

Coût: 60 000 dollars EU (150 jours de consultant et d'assistant plus 20 000 dollars EU)

Plan mondial d'action PNUE/FAO/UICN en faveur des mammifères marins

Phoques 11

RESUME ANALYTIQUE DE PROPOSITION DE RECHERCHE

Titre: Recensement de la population des phoques de l'espèce moine en Algérie et campagne d'information de public

présenté par: Communiqué par le Comité pour les mammifères marins de la Commission internationale pour l'exploitation de la mer (CIEM), mais ne représentant les vues officielles ni du Comité ni du CIEM

Domaine: Dynamique de la population, éducation

Objectifs/justification: La population actuelle de cette espèce méditerranéenne de phoques est presque certainement inférieure à 1000 individus et semble en diminution. Lors du dernier recensement effectué en Algérie vers le milieu des années 70, on avait estimé le nombre à 100 individus dans le pays, ce qui en faisait un des plus importants groupes de l'espèce en Méditerranée. On signale toutefois que ces effectifs ont diminué depuis lors. Il serait souhaitable d'en déterminer la répartition, le nombre et l'état actuel le long du littoral algérien, afin de définir les mesures de protection qu'il conviendrait de prendre.

Espèce: Moine - phoque méditerranéen (Monachus monachus)

Activités: Recensements (utilisation de bateaux), interviews, observations approfondies sur le terrain

Lieu: Littoral algérien

Durée: 1 an

Personnel: Consultant et assistant (50 jours)

Coût: 20 000 dollars EU (50 jours de consultants et d'assistant, plus 7 000 dollars EU)